



NOUVEAU VILLAGE

Compost Végétaux Rencontre 17 septembre 2012 avec les riverains Rue Montdauphin

Comité de Nouveau Village : Philippe Baliteau (Espaces Verts) – Christian Barennes (excusé) – Xavier Flandrois (Président ASLNV)

Riverains concernés : familles Heurtin, Kouassi, Martin, Adam, Lequitte (excusé)

Contexte :

5 zones principales de composts végétaux ont été identifiées à Nouveau Village .Le plan indiquant ces zones a été communiqué aux délégués de rue en oct. 2011.

La rencontre avec les riverains rue Montdauphin concerne la bande de terre intermédiaire ou tampon de 2,5 m de largeur sur 50 m de long (entre notre barrière végétale existante rue de Montdauphin et le jardin d'Eole. Elle est située à 15 m des premières constructions et est comprise entre les 2 parkings à partir de l'ange formé par la rue de Nangis à hauteur de la maison n° 36 jusqu'à la maison n°39)).



Document remis aux riverains : 2 annexes jointes



Synthèse de la rencontre 17 sept 2012 :

Riverains : cette zone est actuellement encombrée de souches et de branchages

Nouveau Village : la zone sera dégagée prochainement suite à la réparation du broyeur de végétaux.

Riverains : Pourquoi, installer cette aire de compost dans cette partie exiguë ? L'espace disponible y est peu propice à la circulation du tracteur avec sa remorque. Il est susceptible d'endommager le sol. De plus, un lampadaire et les places de parkings occupées constituent autant d'obstacles

Nouveau Village : L'aménagement et les accès à cette zone sont, en effet, à définir.

Riverains : le retournement du compost y sera difficile pour les jardiniers . En effet la bande de terrain est large de 2,50 m et s'étend sur 50 m de long. Elle jouxte une autre haie d'arbres (charmilles),

Nouveau Village : La haie coté jardin Eole sera élaguée afin de libérer de l'espace. Les instructions, pour l'entretien de cette zone, seront formalisées.

Riverains : Pourquoi, ne pas mettre une benne pour stocker les végétaux à l'entrée de la rue de Montdauphin ? Comment limiter les odeurs liées à un délai de stockage important ?

Nouveau Village : la mise en place d'une benne à l'entrée de la rue Montdauphin pose problème (impact style Nouveau Village). Son installation dans une autre zone est à l'étude. L'utilisation par Nouveau Village de la benne de Grand Village sera discutée prochainement avec les représentants de Grand Village.

Riverains : le gain financier, avec cette zone de compost végétal, n'est pas assuré en raison du temps à consacrer à l'entretien régulier du compost.

Nouveau Village : oui, un bilan doit être réalisé (charge de travail /gain financier)



ANNEXES DOCUMENT REMIS AUX RIVERAINS

GESTION COMPOST VEGETAL NOUVEAU VILLAGE (Philippe Baliteau)

Pourquoi gérer notre propre compost végétal ? (Soit des végétaux : herbe, feuille, branche sauf résineux) ?

Dans le journal « Cesson infos 2011 » N°206 était confirmé que la plateforme Cybèle à 3 km A et R, actuellement encore sur Cesson près de d'AUCHAN (afin de traiter tous le végétaux) ouverte en 1994, allait être transférer en 2013 à Réau soit à 10 km A et R environ.

A - Pour nous, envisager à continuer à faire traiter, dès 2013, nos déchets végétaux, cela revenait à imaginer à acheter une benne (d'un certain coût et stockage peu esthétique) et surtout d'acheter un petit camion transporteur de déchets...

Les comptes ont été vite faits, des investissements trop lourds, il fallait trouver d'autres solutions.

B - Tout faire traiter par une entreprise extérieur eu été absurde et très onéreux eu égard au personnel que nous avons (deux jardiniers) et de plus nous disposions encore quelques espaces inertes disponibles.

Notre Comité a immédiatement pris la décision, après réflexion de commencer des expériences limitées de compost végétal au début (sous les Thuyas pour sécher les herbes et les feuilles rue de Montdauphin) pour en arriver depuis maintenant un an et demi à une autogestion de 100% de nos feuilles, 80 % de l'herbe (grâce au Mulching : des coupes courtes laissées sur place) et 80 % du broyage des branches. Seul les résineux posent problème (appelés Terpène : hydrocarbure végétal – en effet les résines ne font pas bon ménage avec la décomposition rapide et inodore des végétaux), une réponse sera trouvée avec le concours en terme de conseil avec la Maison de l'Environnement de Bréviande.

Les solutions

Notre copropriété bénéficie de par sa configuration et de sa situation malgré tout quelques atouts ;

Soit : quelques petits espaces bien disposés que nous avons utilisés en tant qu'expérience depuis plus d'un an.

En effet, outre le fait du sol au dessous des Thuyas rue de Montdauphin, il existe aussi dans cette même rue (qui est très longue), depuis la construction du jardin d'Eole en 2010, une bande de terre intermédiaire ou tampon de 2,5 m de largeur sur 50 m de long (entre notre



barrière végétal existante rue de Montdaupnin et le jardin d'Eole, soit à 15 m des premières constructions (comprise entre les 2 parkings à partir de l'ange formé par la rue de Nangis à hauteur de la maison N° 36 jusqu'à la maison 39)

Ces essais entrepris depuis plus d'un an sont concluants, car les premiers riverains concernés, n'ont été dérangés par aucune odeur. La garantie de cette situation sera pérennisée par une gestion rigoureuse et contrôlée par nos jardiniers et le Comité lui-même.

D'autres petits espaces seront réservés aux feuilles ex : au centre des contres allées des rues d'Esblly – Dagny – Champeaux, également au coin des contres allées des rues de Jossigny et de Lieusaint juste au dessus du terrain de jeux, et une partie de l'espace vert situé dans l'angle formé des contres allées des rue de Montdauphin et de Guermantes. Soit : trois lieux supplémentaires de compost végétal pour feuilles.

Rappelons également, que cette démarche, outre son contrôle permanent, sera à l'essai pour deux ans et il va de soi, que si la pratique devait démontrer des nuisances autres (manque d'esthétique, déchets mal maîtrisés...), nous serions amenés à trouver une autre solution, mais qui serait cette fois-ci bien plus onéreuse.

Application de cette démarche en utilisant cette bande de 50 m, dès le mois de novembre de cette année.

Quelques principes techniques :

Les végétaux coupés, broyés sont à même la terre, abrités côté sud par notre haie et côté nord haie de petits arbustes du jardin d'Eole (conseils du Directeur de la Maison de l'Environnement), aérés, retournés.

Le mélange de paille, mauvaises herbes et feuilles mortes riches en carbone avec le gazon séché riche en azote, en maintenant le tout avec une certaine humidité, nous assurera un compost de qualité. Le compost peut être aussi amendé par quelques pelletées d'argile, cendre de bois.
